



**IFPS**

Centre Hospitalier Sainte-Marie  
PRIVAS

**Institut de Formation des Professions de Santé**

**Sainte-Marie de Privas**

19, cours du Temple – BP 241

07000 PRIVAS

<https://www.ifpsprivas.ahsm.fr>

M : [ifps.contact.pri@ahsm.fr](mailto:ifps.contact.pri@ahsm.fr)

# PROJET PEDAGOGIQUE

## Formation AS

### 2024-2025

MAN-GP-DOC09  
Edition du 19/07/2024 – V06



## SOMMAIRE

<b><i>Cadre réglementaire</i></b> .....	<b>3</b>
<b><i>Projet pédagogique</i></b> .....	<b>3</b>
<b>Organisation</b> .....	<b>3</b>
<b>La formation théorique</b> .....	<b>3</b>
<b>Dispositif d'accompagnement des apprenants</b> .....	<b>4</b>
<b>Les modalités d'évaluation</b> .....	<b>5</b>
<b><i>Les stages</i></b> .....	<b>5</b>
<b><i>Les méthodes pédagogiques</i></b> .....	<b>6</b>

## Cadre réglementaire

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant :

« En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée. Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies:

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie;
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences;
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.»

## Projet pédagogique

### Organisation

Les choix pédagogiques s'attachent à privilégier l'accompagnement des apprenants dans l'intégration des savoirs.

La planification des enseignements permet à l'élève de se préparer au mieux à la situation de stagiaire.

Sur la première semaine, 2 jours d'accueil permettent de :

- ✓ Réaliser l'accueil administratif et pédagogique : Documents de rentrée, présentation de l'équipe pédagogique et administrative, visite des locaux, présentation du cursus de formation, des stages, intégration, réflexion sur les valeurs et élaboration d'une charte de la promotion ...
- ✓ Evaluer les acquis et les besoins des apprenants en matière d'hygiène, de manutention, de méthode de travail (notamment travail en autonomie), d'utilisation de l'informatique en utilisant des heures de l'API (accompagnement pédagogique individualisé) et du suivi pédagogique.
- ✓ Favoriser la cohésion du groupe. Afin de favoriser l'intégration de chaque élève à l'IFPS, une demi-journée est consacrée à la présentation mutuelle du groupe suivie d'un temps convivial.

Sur la première période d'enseignement, des contenus théoriques et pratiques des modules 1-3 -5- et 8 préparent l'élève au premier stage. Ainsi, il sera sensibilisé :

- ✓ Aux modalités d'accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte de la personne dans ses dimensions physiques, psychologiques et sociales,
- ✓ Aux principes de base en manutention et aux règles d'hygiène
- ✓ Au cadre législatif et réglementaire indispensable à l'exercice de la profession : référentiel d'activité, secret professionnel, droit des patients et répartition des champs de compétences des principaux professionnels de santé
- ✓ A l'apprentissage au raisonnement clinique et à la mesure des paramètres vitaux

### La formation théorique

Les choix pédagogiques s'inscrivent dans le respect des rythmes et des méthodes d'apprentissage spécifiques à chaque personne. C'est pourquoi, sont proposées des alternances de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD), de travaux pratiques (TP), de temps personnel guidé (TPG) et de temps d'assimilation des connaissances.

L'enseignement de la démarche clinique est le temps fort des séquences de formation. Centrées sur l'accompagnement de la personne dans les activités de la vie quotidienne en début de formation, les situations de soins se complexifient par l'approche de prises en charges de patients souffrant de différentes pathologies et soignés dans différents lieux d'exercice. Les principaux outils pédagogiques retenus par l'équipe de formateurs sont la vignette clinique et le tableau vivant, travaillés en institut seul ou en groupe avant un temps de réajustement par les formateurs.

- ✓ Les cours magistraux (CM) sont réalisés en classe entière. L'objectif est la transmission des savoirs théoriques et conceptuels. L'enseignement en présentiel est privilégié par l'équipe pédagogique. Cependant quelques enseignements seront dispensés en distanciel. Certains cours pourront être amenés à être mutualisés avec d'autres sections de formations permettant l'enrichissement interprofessionnel.
- ✓ Les travaux dirigés (TD) sont des temps privilégiés du dispositif pédagogique où un effectif réduit permet l'interactivité dans le groupe. Ils favorisent l'exercice en groupe, le travail en équipe et la prise de position. Ils impliquent les élèves de manière active. Leurs objectifs visent l'illustration, l'intégration des concepts et l'approfondissement théorique ou pratique. Certains TD sont prévus en distanciel, ils favorisent l'autonomie et le travail de recherche personnel. Exemple : réalisation d'exposé, exercices, travail sur des situations cliniques...
- ✓ Les travaux pratiques (TP) sont organisés en groupe restreint, ils favorisent les apprentissages pratiques et gestuels tels que les soins quotidiens (toilette, repas...), la surveillance des paramètres vitaux, la manutention, la communication et la mise en situation professionnelle.

### Dispositif d'accompagnement des apprenants

Il s'appuie sur 3 modalités d'intervention :

- ✓ L'accompagnement Pédagogique Individualisé (API) est de 35 h (dans les trois premiers mois de la formation). L'API permet de réaliser un accompagnement pédagogique ciblé compte tenu de la diversité des profils et des nouvelles modalités d'accès à la formation. C'est pourquoi une première évaluation des besoins est programmée dès le premier jour de formation. Elle donnera lieu à des ateliers de renforts en français, en méthodologie de travail, en informatique et utilisation des outils numériques. Par la suite, des temps seront dédiés à l'élaboration du projet professionnel de chaque apprenant.
- ✓ Le suivi pédagogique prendra le relais de ce dispositif d'accompagnement.  
Le suivi pédagogique individualisé des apprenants comprend 7 h (réparties tout au long de la formation). L'entretien de suivi pédagogique est un moment fort de l'accompagnement de l'apprenant. Il se définit comme un temps d'écoute, d'échanges et de bilan pédagogique individuel. Un premier entretien collectif est prévu en début de formation. Les autres entretiens, individuels, sont répartis sur le reste de l'année jusqu'à l'entretien de fin de formation. Ils permettent au responsable du suivi pédagogique et à l'élève d'évaluer la progression des capacités, attitudes et aptitudes de ce dernier nécessaire aux compétences professionnelles attendues.  
Un formateur est responsable du suivi pédagogique de l'élève pendant la durée de la formation. Cette individualisation de l'accompagnement favorise l'autoévaluation et la réflexion personnelle de l'élève ainsi que la construction de son identité professionnelle. Durant ces temps d'échanges, le formateur responsable du suivi pédagogique aide l'élève à mesurer le chemin parcouru et celui à venir, à renforcer son apprentissage. Il questionne, écoute, rassure, reformule, accompagne en tenant compte des ressources, des difficultés, des attentes. Il aide l'élève à mesurer l'écart entre le stade actuel de sa formation et son projet professionnel, à clarifier ses représentations et ses valeurs professionnelles, à cerner ses potentialités.  
Une synthèse de l'entretien est réalisée par le formateur sur le dossier informatique de l'élève.

- ✓ Les travaux personnels guidés (TPG) d'une durée de 35 h sont des temps dédiés à la préparation de travaux en amont des apports ou utilisés comme temps de révision. Il s'agit de temps de travail individuel ou en groupe à partir d'un objectif pédagogique. Un formateur est disponible pour accompagner et aider les élèves dans leurs recherches et/ou questionnements, s'ils en éprouvent le besoin. Les TPG peuvent être réalisés à distance puis sont repris en synthèse avec les formateurs ou les intervenants en présentiel à l'institut. Pour le travail en présentiel, des petites salles de travail, la salle informatique et le centre de documentation sont à disposition. Le TPG est également un temps utilisé pour les préparations et exploitation de stages.
  - La préparation de stage est organisée en petits groupes. Elle a pour objectif de travailler sur les représentations des élèves, sur les prérequis en fonction de la typologie de stage et sur les objectifs de stage. Lors de cette préparation, des consignes sont données concernant les travaux à réaliser en stage (exemples : recueil de données, analyse de situation, ...) et leurs dates et modalités de rendu. Il peut être demandé de ramener des écrits qui serviront de support et seront exploités lors des TD en lien avec les modules.
  - Le vécu de stage et l'analyse de situations sont des temps d'échanges après le stage. L'objectif pédagogique est :
    - De permettre à l'élève d'exprimer ses ressentis par rapport à l'expérience vécue en stage
    - De favoriser la mise en lien « théorie et pratique » par un questionnement sur des situations rencontrées dans la pratique professionnelle.

Le travail, individuel et collectif, de réflexion et d'analyse des situations rencontrées, permet progressivement à l'élève de construire son identité professionnelle.

### Les modalités d'évaluation

Au regard du nouveau référentiel Aide-soignant, l'équipe pédagogique a choisi de maintenir un lien avec les terrains de stage et d'organiser l'évaluation des modules 3 et 4 à l'occasion d'une visite de stage (démarche clinique).

## Les stages

L'institut de formation organise l'alternance, et affecte les stagiaires en tenant compte des obligations légales, de l'acquisition des compétences de l'élève, des places de stage disponibles et de la proximité du lieu de domicile de l'élève **si possible**.

### **Pour les élèves en cursus complet :**

Les stages sont au nombre de quatre, d'une durée de 5 à 7 semaines. Ils constituent un temps d'apprentissage privilégié de la pratique professionnelle. Leur insertion dans le parcours de formation permet l'acquisition progressive des compétences par l'élève.

Ils sont réalisés dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales. Sur l'ensemble des stages cliniques, un stage dans une structure d'accueil pour personnes âgées et en situation de handicap physique ou psychique est obligatoire.

Le stage de 7 semaines est organisé, dans la mesure du possible, en fonction du projet professionnel de l'élève en accord avec l'équipe pédagogique. Il est effectué en fin de formation et constitue le dernier stage clinique réalisé par

l'élève. Concernant ce stage le choix est laissé à l'élève d'effectuer une recherche de terrain de stage hors Drôme/ Ardèche.

### **Pour les élèves en cursus partiel :**

L'affectation, le nombre et la durée des stages prennent en compte les équivalences et allègements de formation définies par le référentiel de formation selon les modalités fixées à l'annexe VII.

### **Travail de nuit et de week-end**

Le référentiel de formation précise qu'au cours des stages, l'élève doit réaliser au moins une expérience de travail de nuit et de travail le week-end. Le choix de l'équipe pédagogique est de limiter à 3 nuits cette expérience au cours de la formation et de ne permettre qu'un WE par mois pendant les stages.

**Un portfolio** permet d'assurer le suivi des périodes de formation en milieu professionnel effectuées par l'apprenant et d'évaluer l'acquisition progressive de ses compétences. L'évaluation des compétences acquises au cours de chaque période de formation réalisée en milieu professionnel est prise en compte pour la validation de chaque bloc de compétences.

## Les méthodes pédagogiques

Elles sont variées. Les formateurs utilisent et privilégient :

- ✓ **La réflexivité comme instrument de professionnalisation** : entrainer les élèves à se questionner et à conceptualiser sur des situations professionnelles rencontrées en stage ou proposées par les formateurs.
- ✓ **Une pédagogie différenciée** : Partir des besoins des apprenants, travailler par paliers de progression, travail en autonomie (travail personnel guidé avec des objectifs d'apprentissage), 2 jours de renfort pour les cursus partiels au regard de leurs besoins.
- ✓ Une approche théorique en salle de cours avec possibilité d'utilisation de tableaux et tablettes numériques, permettant l'interactivité et stimulant la créativité.
- ✓ Des mises en pratique en situations simulées.
- ✓ L'outil « Chambre des erreurs »
- ✓ Des travaux en groupe favorisant l'interactivité et le socioconstructivisme.
- ✓ Des travaux individuels à distance afin de favoriser l'autonomie dans le travail et le développement de l'utilisation des outils numériques.

Niveau de criticité du document	3	Date de prochaine révision	19/07/2025
---------------------------------	---	----------------------------	------------